



REINSCRIPTIONS :

Les réinscriptions sont ouvertes à tous les adhérents 2020/2021 (Sur la même activité ou sur une nouvelle)

Date : Du 14 juin au 04 juillet 2021, sur la plateforme en ligne ou pour les personnes n'ayant pas la possibilité de le faire en ligne au secrétariat. Après ces dates, votre place ne sera plus réservée, et sera remise dans le circuit des inscriptions.

La procédure de réinscription :

- **Réinscriptions en ligne :** se connecter à votre compte personnel (voir site internet)
- **Confirmation et règlement** de l'adhésion famille et la cotisation annuelle de chaque activité choisie, lors des **permanences** du 31 août au 03 Septembre 2021, de 17 h 00 à 20 h 00 à l'espace JOB.
- À la date de démarrage de l'activité, vous aurez droit à une ou deux séances d'essai (cf. votre atelier). A l'issue de cette ou ces séances, la demande d'annulation devra être faite obligatoirement par mail à l'adresse : secretariat@7animés.fr, **dans un délai maximum de 72h**. Au-delà, votre inscription sera considérée comme définitive.
- Pour toute inscription à un atelier de sport ou de danse, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité choisie devra nous être remis **lors de la première séance**.

REDUCTION ET AIDE POSSIBLE

- Réduction accordée à partir de la deuxième activité ou deuxième inscription dans une même famille (10% sur l'activité la moins chère)
- Une aide financière pourra être accordée sous conditions, pour cela se renseigner au moment de l'inscription.

PAIEMENT ET ENCAISSEMENT

- Possibilité de paiement échelonné en trois fois, encaissement des chèques en Novembre, Janvier, Avril (le 5 du mois)
- Possibilité de règlement des cotisations en chèques vacances ou coupon sport.